

Harmonie Mutuelle Région Sud-Est signe un partenariat avec le Cercle des Nageurs de Marseille

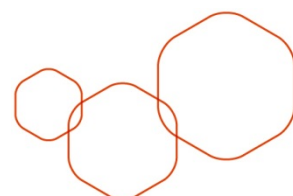
Marseille, le 26 septembre 2017 – Harmonie Mutuelle et le Cercle des Nageurs de Marseille ont officialisé leur partenariat le jeudi 14 septembre dernier, en présence de Frédérique Plasson, Directrice Régionale Sud-Est d'Harmonie Mutuelle et Paul Leccia, Président du Cercle des Nageurs de Marseille.

Un partenariat autour de la prévention par le sport

En tant qu'acteur global de santé et de bien-être, Harmonie Mutuelle, s'engage pour faire de la prévention l'une de ses priorités. Cela répond à son ambition d'être une mutuelle du XXI^e siècle, multimétiers, technologique et humaine. *« Nous plaçons la prévention au cœur de nos préoccupations car notre action va bien au-delà du simple remboursement de soins. Notre volonté est d'aider nos adhérents à être acteur de leur santé et de leur bien-être, à faciliter l'accès aux parcours de soins. C'est pourquoi nous donnons la possibilité à chacun de maintenir son capital santé en bénéficiant de programmes de prévention et de services innovants. »*, précise Frédérique Plasson, Directrice Régionale Harmonie Mutuelle Région Sud-Est.

Le partenariat signé avec le Cercle des Nageurs de Marseille renforce la volonté d'Harmonie Mutuelle de développer le bien-être par la prévention et par le sport. En effet, la pratique d'une activité sportive permet de lutter contre l'inactivité physique pour prévenir les risques liés aux maladies chroniques notamment. De plus, la 1^{ère} mutuelle santé de France et le Club historique de Marseille partagent les mêmes valeurs de proximité et de performance.

Avec ce partenariat, Harmonie Mutuelle accroît sa notoriété à Marseille et dans la métropole en associant son image au Cercle des Nageurs. Elle organisera en outre des ateliers de prévention de proximité sur l'alimentation et les bienfaits de l'activité physique et de prévention par le sport auprès du grand public et aussi dans les entreprises. Par ailleurs, le Cercle des Nageurs est le lieu qui a été choisi pour accueillir le premier Live Lab' Entreprise Méditerranée. Le Live Lab' Entreprise est un lieu d'échange rassemblant les décideurs économiques et sociaux de la région PACA pour partager leur expertise et leur vision de la protection sociale de demain.



A propos du Cercle des Nageurs de Marseille

Le Cercle des Nageurs de Marseille est une association type loi 1901, présidée par Paul Leccia depuis 1990, dont le but principal est de propager parmi ses membres et plus particulièrement la jeunesse, l'enseignement du sport.

Créé en 1921, le Cercle des Nageurs reste avant tout un club sportif. Son équipe de water-polo est 35 fois championne de France et récompensée au niveau européen pour son plus grand nombre de participations à la Coupe d'Europe en 40 ans. Le Cercle des Nageurs compte également des grands noms de la natation française tels que Alex Jany, Joseph Bernardo, Robert Christophe, Jean-Jacques Moine et maintenant les Gilot, Bousquet, Lacourt, Manaudou... qui ont su porter haut les couleurs du Cercle des Nageurs de Marseille au fil du temps.

À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). Acteur de santé globale, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs salariés, en apportant des réponses solidaires et innovantes en prévention, santé et prévoyance.

Entreprise à but non-lucratif, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs de performance, d'ouverture et de transparence lui permettent de tisser un lien de confiance avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société, en s'adossant au premier groupe mutualiste de protection sociale qu'elle contribue à construire : VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres

- Plus de 4,3 millions de personnes protégées
- 1 700 élus représentant les adhérents et les clients
- 58 000 entreprises clientes
- 4 950 collaborateurs
- 2,5 milliards d'euros de cotisations santé
- Plus de 900 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.

